



Le jumelage de Trstena (Slovaquie) avec la Communauté de Communes du Pays de Bray a été arrêté par décision du Conseil Communautaire du 27 Mars 2000.

Le serment de jumelage a été signé le 1er Juillet 2000 en France et le 4 Août 2000 en Slovaquie.

Une association loi 1901 a été créée pour gérer le Comité de Jumelage, ce dernier est mandaté par la Communauté de Communes du Pays de Bray.

L'objectif est d'assurer la pérennité des liens unissant les populations de la Communauté de Communes du Pays de Bray et de la région d'Orava.

Des contacts et échanges doivent être créés et entretenus.

REJOIGNEZ-NOUS

BULLETIN D'ADHESION

2 , rue d'Hodenc 60650 La Chapelle-aux-Pots - 03 44 80 21 34
 jeannine.pfeiffer@wanadoo.fr

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

12 euros Individuel*

18 euros Famille*

* barrer la mention inutile

I.P.N.S : (Ne pas jeter sur la Voie Publique)